

MODALITÉS DE CONSULTATION DU 5^E COLLÈGE DU CNLE ET DU PANEL CITOYEN

Depuis son installation, le comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a complété ses travaux par des éclairages issus de la réflexion et de l'expérience de deux groupes de citoyens et de personnes concernées¹.

Ainsi, pour la troisième année consécutive², ont été consultés :

- un panel *ad hoc* de citoyens, composé d'une trentaine de personnes représentatives de la population française (selon les critères de sexe, d'âge, de profession, de région, de catégorie d'agglomération et de niveau d'études), qui vise à prendre en considération autant que possible les questions que nos concitoyens peuvent se poser lorsqu'ils s'interrogent sur les politiques de lutte contre la pauvreté. Ce groupe est accompagné par l'Ifop, qui en anime les échanges ;
- le 5^e collège (anciennement 8^e Collège) du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), composé de personnes en situation d'exclusion ou de précarité accompagnées par des associations, qui vise notamment à attirer l'attention sur certains enjeux de mise en œuvre qui pourraient, sans cela, demeurer inaperçus, et à prendre en compte « leurs savoirs de vie ». Ce groupe est accompagné par le Secrétariat général du CNLE.

Cette annexe vise à préciser les modalités de ces consultations.

¹ Les conditions dans lesquelles se sont mis en place ces dispositifs – inédits sous cette forme, dans cette durée et avec un tel objet, ainsi que le détail de leur organisation sont présentés dans l'annexe 7 de la note d'étape du Comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (2020), « [Évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté](#) », France Stratégie, mars.

² Les deux groupes ont été consultés dans le cadre de la note d'étape de 2020, du rapport 2021 ainsi qu'à l'occasion de la publication des deux notes de 2020 et 2021 consacrées à la lutte contre la pauvreté au temps du coronavirus.

1. Un cadre partagé

Dans le cadre de la préparation du rapport du comité d'évaluation, celui-ci a souhaité recueillir, outre les avis des deux groupes sur l'évaluation de la Stratégie, leur point de vue d'une part sur une série de thématiques d'intérêt particulier pour l'élaboration du rapport et d'autre part sur les suites à donner à la Stratégie elle-même. Pour alimenter leur réflexion, des informations sur le déploiement de la Stratégie pauvreté depuis le rapport de 2021 ainsi que sur l'évolution des indicateurs relatifs à la pauvreté ont été fournies aux participants du panel citoyen et du 5^e collège du CNLE.

Comme lors des deux années précédentes, les deux groupes ont rédigé un avis. Transmis au comité en amont de la rédaction du rapport annuel, ils ont été explicitement pris en compte par le comité et sont publiés en annexe du présent complément³. Le comité y a également répondu directement par écrit, dans un message adressé à l'ensemble des membres du panel citoyen d'une part, du collège des personnes accompagnées d'autre part. Des rencontres entre le président du comité d'évaluation et des représentants des deux groupes ont également été organisées en amont de la publication du rapport.

Dans le détail, les calendriers, les partenaires mobilisés pour l'animation des travaux, les modalités de formation, de dialogue et de recueil des avis ont légèrement différencié entre le panel et le collège. À la différence du dispositif mis en place en 2020 et 2021 cependant, les deux groupes ont bénéficié d'une journée de travail et de formation commune, au cours de laquelle des premiers éléments de bilan sur ces trois années d'évaluation participative.

2. La consultation du panel citoyen (2022)

Le dispositif de consultation : le panel citoyen

Comme les deux années précédentes⁴, le choix a été fait pour le panel citoyen d'une formule mixte entre un travail en groupe (une journée de formation « en présentiel » et une journée pour la rédaction de l'avis) et des échanges à distance, sur une plateforme en ligne mise à leur disposition entre les deux samedis de travail. Quatorze citoyens du panel ont participé à l'exercice⁵.

³ L'avis du CNLE est publié en [annexe 6](#). L'avis du panel citoyen est publié en [annexe 7](#).

⁴ La méthodologie de consultation du panel citoyen a été définie, en amont de l'élaboration de la première note du comité, avec l'appui des services du Service d'information du gouvernement (SIG), par les équipes de France Stratégie et de son prestataire l'Ifop.

⁵ Un nombre sensiblement inférieur à la précédente édition qui avait réuni 23 participants.

Le calendrier

- Samedi 14 mai 2022 : journée de formation commune avec le 5^e collège du CNLE ; matinée de rencontres, après-midi d'échanges et de bilan animé par l'Ifop ;
- Du 16 au 20 mai 2022 : plateforme d'échanges en ligne ouverte entre les citoyens membres du panel sur la base d'une trame d'animation et d'une liste de points sur lesquels ils sont amenés à réagir ;
- Samedi 21 mai 2021 : 2^e session de travail collectif animée par l'Ifop, en vue de la validation de la contribution écrite ;
- Semaine du 23 mai au 30 mai 2021 : rédaction finale de l'avis et validation à distance du texte par l'ensemble des membres du panel ;
- 30 mai 2021 : transmission de l'avis citoyen aux membres du comité d'évaluation ;

La journée de formation

Cf. *infra* « Formation commune ».

Déroulé de consultation sur la plateforme en ligne

Au cours de la semaine du 16 au 20 mai 2022, les citoyens ont pu échanger sur une plateforme dédiée en ligne en s'appuyant sur des courts textes de contextualisation et un questionnaire guidé. La consultation a été organisée selon le calendrier suivant :

- 16 mai : Généralités - Retours sur la journée de formation et les présentations de la DIPLP et de la Dihal
- 17 mai : Déploiement de la Stratégie
- 18 mai : Évaluation des mesures de la Stratégie par thématique
- 19 mai : Effets globaux de la Stratégie
- 20 mai : Points d'attention et suites à donner à la Stratégie

Les échanges avec le comité d'évaluation

Afin que s'engage un dialogue entre les citoyens du panel et les membres du comité d'évaluation, plusieurs modalités d'échange ont été mises en place :

- lors du samedi de formation, échange avec le président du comité d'évaluation sur les attentes du comité, les priorités et les points d'attention ;

- une fois l’avis rédigé par les citoyens, le président du comité d’évaluation a rencontré les membres du panel citoyen pour échanger sur leur avis remis au comité d’évaluation ;
- enfin, simultanément à l’adoption du second rapport du comité d’évaluation, celui-ci a adressé à l’ensemble des membres du panel citoyen une lettre de réponse à l’avis citoyen, visant à témoigner de la prise en compte de différents aspects de cet avis dans le rapport 2022 du comité d’évaluation.

3. La consultation du 5^e collège du Conseil national des politiques de lutte contre l’exclusion (2022)

Le dispositif de consultation : le 5^e collège du CNLE

Afin de prendre en compte le regard des personnes plus spécifiquement concernées par les politiques de lutte contre la pauvreté, France Stratégie s’est rapprochée du Conseil national des politiques de lutte contre l’exclusion (CNLE) pour poursuivre la consultation initiée il y a deux ans⁶. Contrairement aux années précédentes, où les personnes concernées avaient été réunies en collège distinct, le temps de formation était cette fois conjoint avec les membres du panel citoyen. Les échanges avec le président du comité d’évaluation et les débats sur la rédaction de l’avis se sont, en revanche, déroulés de manière disjointe.

Pour la rédaction du premier avis, le 5^e collège du CNLE avait été accompagné par l’Agence nouvelle pour les solidarités actives (ANSA). Depuis deux ans, c’est le secrétariat général du CNLE qui se charge de cet accompagnement. Les 32 membres du 5^e collège ont été invités à donner leur avis. 17 ont effectivement participé aux différentes phases de la consultation.

Le calendrier

- Samedi 14 mai 2022 : journée de formation commune avec le panel citoyen ; matinée de rencontres, après-midi d’échanges et de bilan animé par l’Ifop ;
- 18 mai 2022 : recueil de l’avis des membres du 5^e collège ;
- 19-28 mai 2022 : rédaction de l’avis par le secrétariat général du CNLE et validation

⁶ Le CNLE avait préparé, avec l’appui de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), les modalités de consultation des membres du collège des personnes concernées (aujourd’hui « 5^e collège »).

- 30 mai 2022 : transmission de l'avis du 5^e collège aux membres du comité d'évaluation ;

4. Le contenu de la formation

Le programme de la journée commune de formation était le suivant :

Horaire	Déroulé		Contenu	
9 h 00 - 9 h 10	Mot d'accueil <i>Mme Marine de Montaignac</i> <i>M. Louis Schweitzer</i>			
9 h 10 - 10 h 10	Point d'étape sur la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté <i>Mme Marine Jeantet (DIPLP)</i>		État des lieux de la mise en œuvre de la Stratégie (présentation et échanges)	
10 h 10- 10 h 40	Point d'étape sur le plan « Logement d'abord » <i>M. Sylvain Mathieu (Dihal)</i>		État des lieux de la mise en œuvre du plan « Logement d'abord »	
11 h 00 - 11 h 30	Les travaux d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté <i>Mme Marine de Montaignac (France Stratégie)</i>		Méthodologie d'évaluation retenue Éléments de suivi et d'évaluation de la Stratégie pauvreté	
11 h 30 - 12 h 45	Échanges sur la mise en œuvre territoriale de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté <i>(M. Emmanuel Gagneux, Mme Nathalie Latour et Mme Joëlle Chenet)</i>		Présentations de 15 min de chaque intervenant puis échanges	
12 h 45	Déjeuner			
	Panel citoyen	5 ^e collège du CNLE	Panel citoyen	5 ^e collège du CNLE
14 h 00 - 15 h 00	Échanges avec le comité d'évaluation <i>M. Louis Schweitzer</i>	Bilan rétrospectif de la consultation citoyenne <i>Ifop</i>	Question d'intérêt pour le comité d'évaluation et recommandations envisagées	
15 h 15 - 16 h 15	Bilan rétrospectif de la consultation <i>Ifop</i>	Échanges avec le comité d'évaluation <i>M. Louis Schweitzer</i>	Retour sur les trois années de consultation	Question d'intérêt pour le comité d'évaluation et recommandations envisagées